



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 8 février 2023

Objet : Question parlementaire n° 7562 du 7 février 2023 de Monsieur le Député Sven Clement concernant « Formation des infirmiers et des infirmiers psychiatriques ».

Monsieur le Ministre,

En date du 7 février 2023, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Sven Clement.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Santé

(s.) Paulette Lenert